



Les variétés journalistiques relatives aux faits divers du
XIX^{ème} siècle
comme pacte du réel dans les récits de Guy de Maupassant

Dr. Fatima SENHAJI

Spécialité : Langue française et didactique

Enseignante-chercheuse, CRMEF Fès-Meknès, Annexe de Sefrou

Maroc

Résumé

Dans cet article, nous prenons soin d'étudier une technique incontournable d'écriture du réel du XIX^{ème} siècle par Guy de Maupassant. Il s'agit des faits divers qui constituent une source d'inspiration intarissable. En puisant dans l'actualité quotidienne, notamment dans les récits de plusieurs crimes : adultères, vengeances, disparitions, suicides, violences, accidents ou drames familiaux rapportés par la presse populaire de son époque, Maupassant parvient à saisir des fragments de vie pour les transformer en matière littéraire.

Notre auteur-journaliste, mûri par son expérience personnelle du monde journalistique et sensible à l'essor considérable de la presse populaire de son siècle, recourt à cette matière médiatique pour reproduire des récits qui donnent au lecteur l'illusion du vrai. Le fait divers lui offre notamment de multiples situations à partir desquelles il peut explorer la complexité des comportements humains et les différentes tensions sociales.

Or, l'écrivain ne se contente pas de reproduire le fait divers journalistique. Il le sélectionne et le reconstitue minutieusement de façon à lui conférer une portée littéraire. Le fait divers devient alors un véritable pacte du vraisemblable : les détails, les lieux, les circonstances et les réactions des personnages contribuent à produire un effet de réel. L'événement paraît d'autant plus crédible qu'il est inscrit dans un environnement quotidien et authentique.

Ainsi, le fait divers permet à Maupassant de mettre en exergue deux dimensions complémentaires : l'événement réel et sa transfiguration fictionnelle. Il acquiert, donc, une dimension sociale et anthropologique qui dépasse largement son caractère anecdotique.

Bref, le réel n'est pas un simple reflet du quotidien, mais une sélection, une organisation, voire une interprétation du vécu par l'écriture. En transformant des événements ordinaires ou extraordinaires en récits littéraires, notre auteur

parvient à produire un effet d'authenticité avec une merveilleuse touche esthétique ; ce qui octroie à ses écrits une portée satirique et humaine.

Mots-clés : Maupassant-fait divers- Presse populaire- Réel.



Abstract :

In this article, we examine a key technique used by Guy de Maupassant in the nineteenth century to depict reality: his use of *faits divers*—brief news reports that served as an inexhaustible source of inspiration. By drawing on daily news, specifically accounts of crimes such as adultery, acts of vengeance, disappearances, suicides, violence, accidents, and family tragedies reported in the popular press of his time, Maupassant captures fragments of life and transforms them into literary material.

Seasoned by his own experience in journalism and attuned to the rapid expansion of the popular press during that century, the author-journalist draws on this journalistic material to craft narratives that offer the reader an illusion of authenticity. These news reports provide him with a wealth of situations through which he can explore the complexities of human behavior and various social tensions.

However, the writer does not merely reproduce the journalistic news item; he selects and meticulously reconstructs it in order to imbue it with literary significance. The news item thus contributes to establishing a genuine sense of plausibility: details, settings, circumstances, and characters' reactions all contribute to creating an effect of reality. The event appears all the more credible because it is rooted in an authentic, everyday environment.

In this way, the news item allows Maupassant to highlight two complementary dimensions: the actual event and its fictional transfiguration. It thereby acquires a social and anthropological dimension that far transcends its merely anecdotal nature.

In short, reality is not a simple reflection of everyday life, but rather a selection, an organization, and indeed an interpretation of lived experience through the act of writing. By transforming ordinary or extraordinary events into literary narratives, Maupassant succeeds in creating an effect of authenticity while giving his writing an aesthetic dimension and imbuing it with both satirical and human resonance.



ملخص:

في هذا المقال، نحرص على دراسة تقنية لا غنى عنها في كتابة الواقع في القرن التاسع عشر على يد "غي دي موباسان". وتتمثل في «الحوادث المتنوعة» التي تشكل مصدر إلهام لا ينضب.

من خلال الاستقادة من الأحداث اليومية، ولا سيما روايات العديد من الجرائم: الزنا، والانتقام، وحالات الاختفاء، والانتحار، والعنف، والحوادث، أو المآسي العائلية التي كانت تنقلها الصحافة الشعبية في عصره، تمكن "موباسان" من التقاط شذرات من الحياة لتحويلها إلى مادة أدبية.

يلجأ كاتبنا الصحفي، الذي نضج بفضل خبرته الشخصية في عالم الصحافة حيث كان مدرّكاً للطفرة الكبيرة التي شهدتها الصحافة الشعبية في قرنه، إلى هذه المواد الإعلامية لإعادة صياغة روايات تمنح القارئ انطباعاً بأنها حقيقية. توفر له الأخبار القصيرة، على وجه الخصوص، مواقف متعددة يمكنه من خلالها استكشاف السلوكيات البشرية المعقدة والتوترات الاجتماعية المختلفة.

إلا أن الكاتب لا يكتفي بإعادة سرد الخبر الصحفي بل ينتقيه ويعيد صياغته بدقة ليمنحه بعداً أدبياً. وهكذا يصبح الخبر الصحفي بمثابة ميثاق حقيقي للواقعية: فالتفاصيل والأماكن والظروف وردود أفعال الشخصيات تساهم جميعها في إحداث تأثير واقعي. مما يجعل الحدث يبدو أكثر مصداقية بالرغم من كونه جزءاً من بيئة يومية أصيلة.

وهكذا، تتيح القصة القصيرة لموباسان إبراز بعدين متكاملين: الحدث الواقعي وتحويله الخيالي. وبذلك يكتسب بعداً اجتماعياً وأنثروبولوجياً يتجاوز بكثير طابعه القصصي.

باختصار، الواقع ليس مجرد انعكاس للحياة اليومية، بل هو انتقاء وتنظيم وتفسير للتجارب المعاشة من خلال الكتابة وعبر تحويل الأحداث العادية أو الاستثنائية إلى روايات أدبية، ولهذا ينجح مؤلفنا في إحداث تأثير من الأصالة مع لمسة جمالية، مما يمنح كتاباته بعداً ساخراً وإنسانياً.



1. Aperçu sur les faits divers propres au journalisme du XIX^{ème} siècle :

Au XIX^{ème} siècle, le fait divers est défini comme suit:

« Sous cette rubrique, les journaux groupent avec art et publient régulièrement les nouvelles de toutes sortes qui courent le monde : petits scandales, accidents de voitures, crimes épouvantables, suicides d'amour, vols à mains armées, pluies de sauterelles et de crapauds, naufrages, incendies, [...], cas d'hydrophobie, d'anthropophagie, de somnambulisme ...les sauvetages y entrent pour une large part et les phénomènes de la nature y font merveille, tels que veaux à deux têtes, jumeaux soudés par la peau de ventre [...] »¹

Nous remarquons, à partir de la définition citée ci-dessus, que le fait divers demeure un récit de type informatif s'intéressant aux nouvelles qui courent le monde. Certaines informations véhiculées à travers cette rubrique sont inspirées du réel, du quotidien, du vécu tandis que d'autres semblent relever de l'imagination populaire.

Au XX^{ème} siècle, Roland Barthes souligne que le fait divers constitue une « *structure fermée, une information totale, ou plus exactement immanente qui contient en soi tout son savoir* »²

Il est construit selon une structure linéaire qui suit pas à pas les événements tout en partant d'un point bien précis pour progresser, souvent, vers l'avant.

Il apparaît au XIX^{ème} siècle suite à l'essor qu'a connu la presse de la masse. En effet, durant cette période, le roman-feuilleton perd de son audience en cédant, petit à petit, place aux événements quotidiens, parmi lesquels il y a les faits divers qui furent beaucoup appréciés par le public : grand amateur de la vraisemblance et du raccourcissement.

Intégré dans le roman policier, le fait divers joue le rôle de détonateur étant donné qu'il perd sa fonction initiale d'ordre informatif, social et journalistique pour devenir une partie fondamentale du texte littéraire qui l'englobe. C'est pourquoi, il est considéré par plusieurs écrivains³ comme étant un adjuvant narratif.

Certes, ce genre d'écrit constitue « une matrice narrative »⁴ pour l'écrivain. Or, lors du recours incontournable des auteurs à ces faits divers dans leurs œuvres littéraires, on note l'existence de deux catégories :

- La première est représentée par les écrivains classiques. Ces derniers furent beaucoup influencés par les chroniques des faits divers dont ils se sont inspirés, bien évidemment, de façon implicite.

Nous citons, à ce propos, Stendhal dans *Le Rouge et le Noir*, Camus dans *L'Etranger*, Mauriac dans *Thérèse Desqueyroux* et Maupassant dans ses nouvelles et contes normands.

- La deuxième englobe les Surréalistes, en particulier Aragon et Breton qui ont pris soin de mentionner leur inspiration puisée dans ce genre de récits dits authentiques.

Ainsi, ils ont fait allusion, au sein de leurs écrits, aux différents articles de presse sur lesquels ils se sont réellement basés.

2. Maupassant, grands amateurs des faits divers :

En ce qui concerne Guy de Maupassant, il octroie énormément d'importance aux faits divers. Ceci revient, sans doute, à l'impact de la presse sur son parcours professionnel et sur l'évolution de son œuvre littéraire : il fut, d'origine, un journaliste-chroniqueur. Ayant collaboré activement à des journaux renommés comme *Le Gaulois*, *Gil Blas* et *Le Figaro*, il fut très soucieux de transformer la

¹ . Grand Dictionnaire Larousse du XIX^{ème} siècle

² . Roland Barthes, « Structure du fait divers », in: Essais critiques, Paris, Ed. du Seuil, 1964, p. 3

³ . à la manière de Poe, Gabriel, Leroux et Leblanc

⁴ . Le journal « *La Gazette des tribunaux* »: Fondé en 1825, spécialisé dans les affaires judiciaires. Il devient source d'inspiration de nombreux romanciers en quête de matière réelle.



vie quotidienne en spectacles sensationnels en vue de subjuguer le public, amateur à la fois du réel et de l'in vraisemblable.

En outre, Maupassant écrivait pour la classe moyenne. Celle - ci avait tendance à **savourer pleinement la lecture** des faits divers. Ses lecteurs ressemblaient beaucoup aux personnages de ses récits : humbles et superstitieux. Ils furent, à la manière du facteur « *père Boniface* »⁵, hantés par cette fameuse rubrique des faits divers. Aussi fut - il présenté ainsi dans le conte intitulé « *Le Crime au père Boniface* » :

« Il ouvrait sa sacoche, prit la feuille, la fit glisser hors de sa bande, la déplia, et se mit à lire tout en marchant.

*La première ne l'intéressait guère ; la politique le laissait froid ; il passait toujours de la finance, mais les faits divers le passionnaient »*⁶

Ce facteur normand fut épris par les faits divers qu'il lisait avec excès. Un jour, lors de sa tournée ordinaire et sous l'influence de la lecture d'un fait divers choquant sur son chemin, il crut entendre un meurtre dans une maison isolée. Il courut alerter les gendarmes qui se rendirent, vite, sur le lieu. Stupéfaits, ces derniers ont découvert qu'il s'agissait en réalité d'un couple qui faisait l'amour. Niais, le père Boniface prit l'étreinte de deux amoureux pour une tentative d'assassinat.

Mariane BURY, spécialiste de la **littérature française du XIX^e siècle** et particulièrement de **Guy de Maupassant**, signale l'importance du fait divers, dans le journalisme du fait qu'il constitue l'image du réel. Elle affirme :

*« Le fait divers est au journaliste ce que la maladie est au médecin : son gagne-pain. Utilisé pour donner une explication et proche de l'exemple, l'image accélère la lecture en fournissant au lecteur des équivalents immédiatement accessibles à son esprit. Tirée du quotidien, allant du moins connu au plus connu, allusive et suggestive, elle confère au texte un cachet de familiarité qui évite un trop grand dépaysement et favorise l'impression de réalité »*⁷

Nous constatons, donc, que la production de Guy de Maupassant est hétérogène, elle englobe aussi bien le littéraire que le journalistique avec les techniques appropriées à chaque genre. D'où, sa stratégie d'écriture fondée sur le fait de puiser dans le fictif, le fantastique et le réel à la quête du vraisemblable. Et c'est dans ce deuxième univers sordide du fait divers que notre écrivain a estimé chercher implacablement les indices d'une vérité saignante capable de séduire le lecteur et d'assurer le sublime de l'in vraisemblable.

3. Maupassant et sa démarche de l'amplification poétique pour une réécriture créative :

Quand Maupassant construit son intrigue à base d'un fait-divers, ce dernier ne fonctionne pas comme un simple ingrédient textuel, mais plutôt comme un réservoir inépuisable d'intrigues. Ainsi, notre auteur prend le fait divers qu'il considère comme intéressant, le gonfle ou le délaie de façon à stimuler les curiosités, à subjuguer : il procède de la technique de l'amplification poétique qui est une démarche esthétique en faveur de la réécriture de l'article.

C. BECKER affirme à ce propos :

*« Dans l'une de ses chroniques, Maupassant donne deux versions du même Fait-divers, la première « littéraire » où il utilise conventions et recette du mélodrame, la seconde « vraie », puisqu'elle raconte l'histoire telle que, affirme-t-il, elle s'est passée »*⁸

Le lecteur peut toujours apprécier une nouvelle de Maupassant comme il apprécie un fait divers dans un journal pour le goût de l'anecdote.

⁵ . Héros du conte : « *Le Crime au père Boniface* »

⁶ . Guy de Maupassant, « *Le Crime au père Boniface* », in : Contes et Nouvelle, II, p.

⁷ . Mariane BURY, *La poétique de Maupassant*, Paris, Ed. SEDES, 1994, p. 194

⁸ . Colette BECKER, *Lire le réalisme et le Naturalisme*, Paris, Ed. DUNOD, 1992, p. 9



Cependant, dans le premier cas, il demeure sensible à l'œuvre d'art car le récit de l'écrivain se caractérise par une dualité relative au réel et au beau.

En revanche, l'intrigue ne constitue pas une fin en soi car le romancier ne se contente pas de collecter des tranches de vie, mais il vise d'autres objectifs d'ordre esthétique, philosophique, didactique, ludique⁹ et comique. Le véritable artiste doit mémoriser « *ce seul objectif, l'Etre et la Vie qu'il faut savoir comprendre et interpréter en artiste.* »¹⁰

Il arrive qu'on rencontre dans certains contes de Maupassant la véracité des éléments fondamentaux du fait divers, notamment l'événement, le lieu, le temps, les acteurs et les circonstances. Quelques-unes de ces composantes peuvent relever du vécu, mais l'écrivain se place délibérément dans la situation finale qui suit les enquêtes, et précisément au moment où la justice s'apprête à dire son mot.

Dans l'un des contes de Maupassant intitulé « Un parricide », le conteur traite le thème de la relation entre le fils naturel et ses parents.

En effet, Le choix de ce sujet peut être mis en relation avec l'expérience personnelle de l'auteur et avec le rapport singulier qu'il entretient avec la figure du bâtard. En fait, Maupassant refusait de reconnaître officiellement les trois enfants qu'il avait eus avec Joséphine Litzelmann, bien qu'il leur porte de l'affection et qu'il veille à leur assurer un soutien matériel. Ce refus peut être dicté soit par dédain de mariage, soit par simple soumission aux conventions sociales de l'époque : Mme Maupassant, mère, n'admit jamais le lien sans noblesse.

Nous pouvons affirmer que notre conteur nouvelliste procède d'une technique simple d'apparence, basée sur la réécriture des faits divers journalistiques, mais complexe et profonde car elle nécessite un travail rigoureux et de longue haleine.

4. Vérité et dépassement à travers quelques exemples concrets de récits de Maupassant réalisés à base des faits divers :

A partir du fait divers relatant l'événement suivant :

*« Un couple aisé est assassiné sauvagement par un ouvrier de bonne réputation. Il les tue dans un accès de colère qui touche au délire, puis précipite le corps à la rivière »*¹¹

Maupassant sélectionne le crime du parricide qu'il juge motivant pour le lecteur ; il met en œuvre une technique spécifique, propre à l'artiste vigilant : une dilatation de l'événement tout en formulant, minutieusement, les détails qui se rapportent aux circonstances du crime. L'enfant fut abandonné à deux reprises par ses parents. D'abord, à sa naissance parce qu'il fut « un bâtard », puis à l'âge adulte quand ils refusèrent de reconnaître sa filiation. Ceci implique l'égoïsme parental, d'une part, et l'insouciance de la société d'autre part.

Dans son conte, le criminel se transforme en justicier et les victimes deviennent des criminels. En fait, Maupassant inverse totalement les statuts judiciaires du procès ordinaire. Ainsi, nous lisons dans la plaidoirie du héros de "Parricide" cette accusation :

*« J'aurais été un honnête homme [...] si mes parents n'avaient pas commis le crime de m'abandonner. Ce crime, c'est contre moi qu'ils l'ont fait. Je fus la victime, eux les coupables. J'étais sans défense, ils furent sans pitié [...]. Je me suis vengé, j'ai tué. C'était mon droit légitime »*¹²

Le raisonnement fondé sur le rapport entre « coupable » et « victime » reflète la conception que Maupassant se fait du crime en général. Celle-ci s'appuie sur l'idée que le criminel serait moins responsable de son acte que la société, laquelle, par sa cruauté, voire son hostilité, contribuerait à l'inciter vers le délit. De même, cette justification donnée par le héros du conte constitue une

⁹ Le cas du conte « Le Crime au père Boniface »

¹⁰ . Guy de Maupassant, « Les soirées de Médan », in : Chroniques, II, Paris, Ed. U.G.E, 1980, p. 41

¹¹ . Guy de Maupassant, « Un parricide », in : op. cit. I, p.

¹² . Guy de Maupassant, « Un parricide », in : op. cit. I, p. 553



explication du drame raconté ainsi qu'une révélation avancée par l'auteur cherchant à prouver aux lecteurs que la vérité demeure une problématique complexe, voire un véritable dilemme.

En réalité, la vérité nous échappe souvent et peut se révéler énigmatique. Parfois, elle est insaisissable : chaque fois qu'on répond à une question, on soulève, inconsciemment, d'autres questions plus complexes.

En fait, il explique dans l'étude qui précède son roman *Pierre et Jean* que la réalité n'a pas d'existence objective et qu'elle demeure une sorte d'illusion en disant :

*« [...] il n'existe pas de vérité romanesque en dehors de la vision personnelle du romancier »*¹³

Dans « L'ivrogne » publié pour la première fois dans *Le Gaulois* du 20 avril 1884, Maupassant s'est basé sur le fait divers paru dans le même journal auparavant daté du 9 avril 1884.

En effet, l'article rapporte l'événement suivant : une femme volage fut tuée de façon atroce par son mari jaloux, à coups violents d'une chaise.

Maupassant a sélectionné l'événement cité ci-dessus et il l'a réécrit à sa manière en lui faisant subir certaines modifications au niveau de la micro -structure textuelle.

Dans le fait divers, nous lisons :

*« Le mari [Thomas] fou de colère, saisit une chaise, et se ruant sur sa femme, l'en frappa avec violence. La malheureuse courait dans la chambre en poussant un cri déchirant. Elle avait la figure ensanglantée et le crâne fracassé. Sur plusieurs parties du corps, il y avait de nombreuses blessures. Elle râla quelques minutes et mourut »*¹⁴

Dans le conte, nous avons :

« ...Il [Jérémie] fit un pas, heurta une chaise, la saisit, marcha encore, rencontra le lit, le palpa et sentit dedans le corps chaud de sa femme [...]. Et, levant la chaise qu'il tenait dans sa poigne robuste de matelot, il l'abattit devant lui avec une furie exaspérée. Un cri jaillit de la couche, un cri éperdu, déchirant. Alors, il se mit à frapper comme un batteur dans une grange. Et rien, bientôt, ne remua plus. La chaise s'envolait en morceaux ; mais un pied lui restait à la main, et il tapait toujours, en haletant [...].

*Quand le jour parut, un voisin voyant sa porte ouverte, entra. Il aperçut Jérémie qui ronflait sur le sol, où gisaient les débris d'une chaise et, dans le lit, une bouillie de chair et de sang. »*¹⁵

Nous remarquons que les deux textes cités ci-dessus véhiculent la même information relative à l'assassinat d'une femme volage par son mari dans un excès de colère.

Le mari qui s'appelle Thomas dans le fait divers, porte le nom de Jérémie dans le conte. L'arme du crime est toujours « la chaise ». Cependant, les circonstances sont plus détaillées dans le deuxième texte. Ceci revient à ce que le premier récit rapporte la nouvelle brute de l'assassinat dans le but d'informer le public. D'où, l'auteur semble objectif et le style s'avère sec et concis. Quant au deuxième récit, il est plus étoffé car le style est bien travaillé avec une remarquable subjectivité du narrateur. Celle-ci se manifeste dans l'emploi abondant des adjectifs qualificatifs tels que : robuste, éperdu, déchirant.

En outre, nous constatons l'usage de l'image littéraire assurée par le recours à la comparaison à valeur d'égalité au moyen de « comme ».

¹³ . Guy de Maupassant « Préface », in : *Pierre et Jean*, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Folio, 1982, p.1

¹⁴ . Cf. *Le Gaulois*, 9 avril 1884.

¹⁵ G. de Maupassant, « L'ivrogne », in : op. cit. II, p.94



Bref, la structure profonde demeure intacte alors que la structure de surface subit de multiples changements. Ainsi, nous pouvons affirmer que la lecture des deux textes nous permet de bien ressentir le passage du journalistique au littéraire.

De même, un autre pacte du réel est cité dans les faits divers du XIX^{ème} siècle et exploité par Maupassant dans quelques-uns de ses contes : il s'agit de l'évocation du vitriol. Ce produit paraît être un moyen à la mode pour punir et se venger des êtres ingrats et des infidèles, coupables de la trahison sentimentale.

Aussi, les époux et les amants avaient-ils tendance à sanctionner le partenaire volage ou tyrannique par ces « dangereux fameux produits », les plus emblématiques de cette époque notamment **l'arsenic pour tuer en secret et le vitriol pour défigurer**.

Dans le conte « Jadis », l'aïeule - une vieille aristocrate - demande à sa petite fille Berthes de lui lire des histoires d'amour dans un journal afin de la distraire un peu.

La jeune fille cherche, dans la rubrique consacrée aux affaires des tribunaux, et met le doigt sur les « drames d'amour » : une jeune dame a défiguré à l'aide du vitriol la maîtresse de son mari.

A ce propos, on cite l'article « *Encore le vitriol* » contenu dans *Le Gaulois* du 1^{er} septembre 1880 ayant informé son public sur un homme qui avait aspergé son ancienne maîtresse.

Huit jours plus tard, on lisait dans le même quotidien que deux blanchisseuses se jetaient de l'acide à la figure. Le journaliste a ajouté :

« *La vengeance au vitriol continue à être « bien portée », et il est à craindre que la circulaire préfectorale défendant la livraison du terrible acide à ceux qui ne seront pas précautionnés d'une ordonnance doctorale ne soit pas sans effet* »¹⁶

Louis Forestier pense qu'en évoquant le vitriol comme moyen de sanction dans « *Jadis* », Maupassant fait allusion à un procès réel et passionnel qui souleva l'intérêt du public entre le 16 et le 18 août 1880 : Madame de Tilly, accusée d'avoir défiguré la maîtresse de son mari, comparut devant le tribunal de Saintes.

Grâce à l'éloquente plaidoirie de son compétent avocat, M. Lachaud, elle réussit à obtenir un éclatant acquittement.

Or, une autre arme fut utilisée par les criminels victimes des contes de Maupassant : le revolver. On lit dans le même conte « *Sombre drame* » : « *Une demoiselle de magasin, déjà mûre, s'était laissée choir entre les bras d'un jeune homme ; puis, pour se venger de son amant, dont le cœur était volage, elle lui avait tiré un coup de revolver. Le malheureux resterait estropié. Les jurés, gens moraux, prenant parti pour l'amour illégitime de la meurtrière, l'avaient acquittée honorablement* »¹⁷

Dans *Le Gaulois* datant de mai 1881, on trouve un article de Frédéric David, intitulé « *Amour et revolver* » évoquant un procès qui a eu lieu dans les assises de l'Aisne : une personne d'un certain âge, accusée d'avoir revolvérisé son ancien amant : un jeune médecin qui l'avait délaissée dans l'intention d'épouser une autre femme.

Dans « *les Bijoux* »¹⁸, Maupassant a exploité un passage d'un fait divers intitulé « *Le Voleur* », paru le 25 mars 1870.

Le fait divers est le suivant :

« *Il y a quelques jours, l'employé d'un ministre perdit sa femme ; c'était un des modèles de toutes les vertus. L'employé, par sa position, allait à tous les bals officiels ; mais comme il n'avait pour toute fortune que son traitement, madame portait des bijoux en strass, des dentelles en imitation et des cachemires français.*

¹⁶ Cf. « Notices, Notes et Variantes », in : op. cit. I, p. 1338

¹⁷ Ibid. p. 1338.

¹⁸ G. de Maupassant, « Les Bijoux », in : op. cit. I, p. 764



Après la mort de sa femme adorée, l'employée chargea un de ses amis de vendre tous ces colifichets.

L'ami remplit la commission en conscience, et lorsque tout fut vendu, il dit au pauvre mari :

- Je n'ai pas pu faire mieux, et en même temps il lui rendit cent quarante mille francs.

Les dentelles étaient des Malines, les cachemires de l'Inde, et le strass, des diamants.

La femme de l'employé avait été ... la charmeuse du Ministre »¹⁹

Gérard Délaisement rapproche ce fait divers au conte « Les Bijoux » car Maupassant a modifié, légèrement, la forme du texte initial en préservant le contenu. Ainsi, l'employé du Ministre est identifié dans le récit de notre conteur par le nom M. Lantin.

Quant à Madame Lantin, elle fréquente le théâtre, les bals, dans le conte, mais seule.

Devenu veuf, c'est le héros lui-même qui se débarrasse des bijoux pour apprendre que sa « pacotille » est vraie.

Conclusion :

Nous pouvons affirmer, enfin, que la plupart des intrigues des contes de Maupassant relèvent du quotidien et du vécu. Il les a écrits à partir des contenus thématiques des faits divers, surtout ses fameuses histoires d'amour qui figurent dans les journaux de son époque.

Ces articles qui avaient le rôle d'informer les lecteurs des problèmes de tous les jours se transformèrent par l'intermédiaire de Maupassant, peintre de son temps, en de belles œuvres littéraires, voire de merveilleuses chroniques sociales. Le but primordial de cette fécondité artistique et littéraire fut celui de faire la satire de la société française à un moment historique bien déterminé tout en cherchant à agir sur la psychologie de ses amateurs par le recours au passionnel, assaisonné de sensationnel.

¹⁹ Cité par Gérard Délaisement, « De l'Utilisation d'un fait divers dans quelques contes de Maupassant », in : Le Bel-Ami, n° 7, juin 1958.



Références bibliographiques

1. AUERBACH, Erich : « Mimesis » la représentation de la réalité dans la littérature occidentale, Paris, Gallimard, Coll. « Tel », 1968.
2. BARTHES, Roland, « L'effet de réel », in : Littérature et Réalité, Paris, le Seuil, Coll. « Points », pp. 84 – 90.
3. BANCQUART, Marie – Claire, « Maupassant et l'artiste », in : Europe, n° spécial août - septembre 1993, pp. 61 -70.
4. « Une exactitude de l'indicible », in : Europe, spécial août - septembre 1993, pp.3-6.
5. BURY, Mariane, - Etude et Vision du monde dans l'œuvre de Maupassant, Thèse dactylographiée, Université de Paris, 1991, pp.442-453-454. SEDES, 1994, p. 194.
6. DELAISEMENT, Gérard, « De l'utilisation d'un fait divers dans quelques contes de Maupassant », in : Le Bel Ami, n° 7, juin 1958.
7. GIACCHETTI, Claudine : « La structure narrative des nouvelles de Maupassant », in Neophilologus, n° 1, Rice University, janvier 1981, pp. 15 - 20.
8. BECKER, Colette : Lire le Réalisme et le Naturalisme, Paris, Dunod, 1992, p.9.
9. COGNY, Pierre : Réalisme et Naturalisme, Paris, Hachette, 1962. 345
10. GENETTE, Gérard, « Vraisemblance et motivation », in : Communication, n° 11, Paris, Seuil, 1968, p.6.
11. SIMONNE, Anne, Proust ou le réel retrouvé, Paris, Puf, 2000, p.134. 428.
12. METZ, Christiane, « Le dire et le dit », in : Communication, n° 11, p.24.